

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 60 240 €

Rôle de Trafalgare : titulaire

Montant HT Trafalgare : 60 240 €

Période des prestations : 2019-2020

Durée de l'étude : 12 mois

Client : SANEF

Responsable du marché : M. Presle

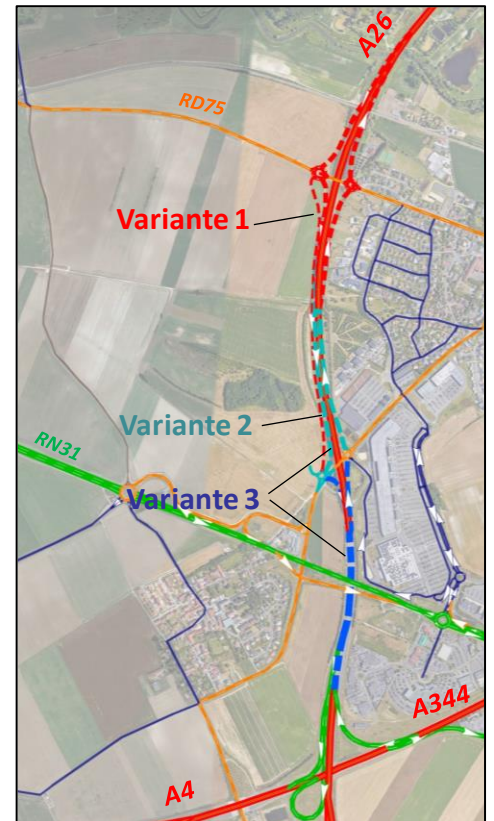
## Description du projet

Une réflexion commune est engagée par SANEF et la Communauté Urbaine du Grand Reims d'étudier la création d'un diffuseur sur A26 à l'ouest de l'agglomération rémoise, avec un raccordement sur la RD275 qui avait déjà été envisagé dès 2009 avant l'implantation de l'ensemble commercial Thillois - Reims dans l'est rémois, et notamment de l'enseigne IKEA qui a ouvert son magasin en août 2010. L'annonce début 2018 par la Communauté Urbaine de Reims de la création d'une zone d'activités logistique de l'autre côté de l'autoroute A26, au droit de l'ensemble commercial Thillois - Reims a remis sur le devant de la scène le projet de diffuseur A26 x RD275.

Dans ce cadre, SANEF a lancé la présente étude afin d'évaluer les trafics du futur diffuseur (en distinguant les PL des VL) pour les deux types de trafic suivants :

- report des échangeurs limitrophes,
- report des trafics locaux qui n'emprunteraient pas l'autoroute sans le(s) projet(s).

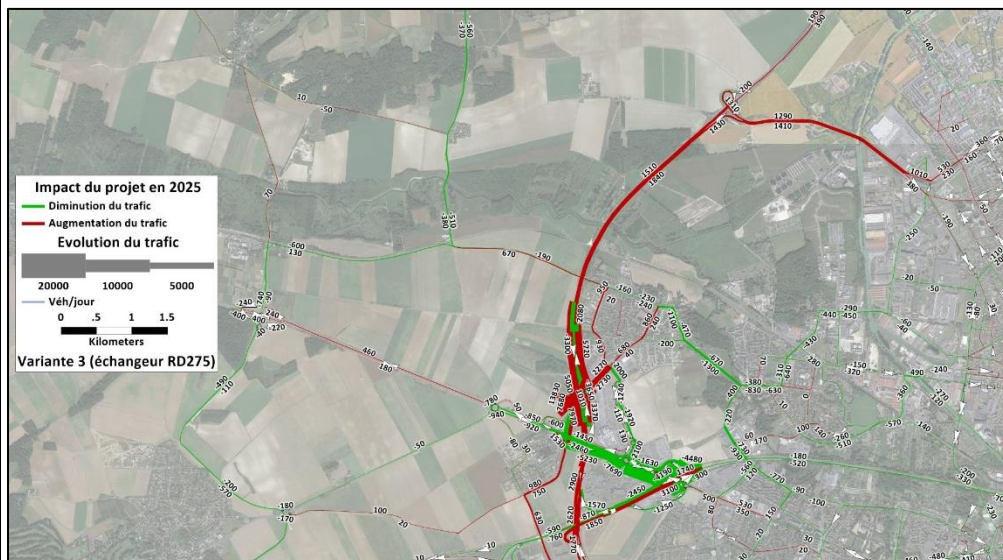
Trois variantes de positionnement et de fonctionnement de l'échangeur projeté ont été étudiées.



## Description de l'étude

L'étude de trafic a été réalisée à l'aide d'un modèle monomodal routier statique développé sous le logiciel TransCAD pour l'estimation des reports de trafic à large échelle suite à la mise en service du projet. Un second modèle microscopique, développé sous le logiciel Aimsun, a permis de tester l'impact du projet sur le fonctionnement local du réseau viaire autour de la future ZA des Sables ainsi que sur les franchissements autoroutiers, qui concentrent aujourd'hui les points de congestion. Cette double modélisation a donc permis d'estimer, séparément :

- les niveaux de trafic attendus sur l'échangeur projeté et l'impact sur les échangeurs limitrophes (A26 et A344) ainsi que sur le réseau local,



- l'évolution des temps de parcours sur les principaux itinéraires de transit entre l'ouest et le centre de l'agglomération rémoise, et les aménagements nécessaires à l'optimisation des conditions de circulation suite à la mise en service du projet.